

### Public visé

- Toute personne exerçant ou se destinant à exercer à titre accessoire la distribution de contrats d'assurance en complément d'un service ou d'un bien.

### Descriptif de la formation

Formation de 20 heures qui permet d'obtenir l'attestation de formation IAS Niveau 3 assurance de dommages.

Le parcours proposé présente les fondamentaux juridiques, techniques et déontologiques des assurances de dommages.

À l'issue de cette formation vous pouvez exercer une activité d'Intermédiaire en assurance à titre accessoire, dans les conditions fixées par la réglementation.

### Objectifs de la formation

- Répondre aux exigences de la réglementation prévue par l'arrêté ministériel du 11 juillet 2008.
- Obtenir la capacité professionnelle pour exercer en tant que mandataire agissant à titre accessoire (IAS Niveau 3).

### Compétences visées

- Proposer à un client la réalisation d'une opération d'assurance à titre accessoire.
- Présenter, proposer ou aider à conclure ces contrats ou à réaliser d'autres travaux préparatoires à leur conclusion.
- Fournir les informations sur un ou plusieurs contrats d'assurance selon des critères choisis par le souscripteur ou l'adhérent.
- Appréhender le cadre juridique de l'exercice de l'activité d'intermédiaire en assurances.

### Modalités d'évaluation

Une validation des connaissances se fait tout au long de la formation par l'intermédiaire de quiz.

### Document remis à l'issue de la formation :

- Attestation de formation IAS niveau 3 sur le thème de l'assurance de dommages.

Référence : IAS03-DOM

**Public concerné**  
Tout public

**Prérequis**  
Aucun

**Méthode**  
E-learning

**Durée : 20H**

**Prix : 295 € \***

\* Exonéré de TVA  
(Art.261.4.4a du CGI)

**Durée d'accès**  
au campus de formation  
en ligne :  
**3 mois d'accès**



## Détails de la formation

Pour conseiller efficacement vos clients et gérer au mieux un contrat d'assurance, il convient de maîtriser le marché de l'assurance de dommages, les délégations d'assurance, de connaître les mécanismes des différentes garanties et d'analyser les étapes clés du contrat.

Le parcours proposé présente les fondamentaux juridiques, techniques et déontologiques des assurances de dommages.

Vous découvrirez les aspects réglementaires de la pratique du métier, les assurances de dommages auto et multirisques habitation (MRH), et les bonnes pratiques pour assurer une relation client de qualité.

### Unité 1 - Les fondamentaux juridiques et techniques de l'assurance

#### ► Les fondamentaux juridiques et techniques de l'assurance

- À la découverte de l'assurance
- Aspects techniques et financiers de l'assurance
- Le contrat d'assurance : les fondamentaux juridiques
- Distribution des produits d'assurance
- Environnement réglementaire de l'assurance
- SOLVENCY 2 : présentation
- Assurance et lutte antiblanchiment

### Unité 2 - Les assurances de dommages

#### ► L'auto

- L'obligation d'assurance automobile
- La protection des victimes : la loi BADINTER
- La protection facultative du véhicule en dommages
- La protection conducteur
- Les éléments techniques de tarification
- Les éléments techniques de l'indemnisation

#### ► La MRH

- Présentation de l'assurance multirisques habitation
- Introduction à l'assurance multirisques habitation
- L'assurance MRH : les responsabilités liées à l'habitation
- Les événements garantis : les bases
- Les événements garantis : extensions et options
- Les éléments de tarification assurance MRH
- Le règlement des sinistres

### Unité 3 - Assurance et relation client

#### ► Assurance et relation client

- Assurance et information du consommateur
- Assurance et déontologie
- Assurance et obligation de conseil
- Assurance et traitement des réclamations

## Déroulement de la formation et méthodes pédagogiques

Nos formations E-learning permettent un apprentissage efficace et accessible à tous.

Elles sont composées de modules interactifs, animés et pédagogiques, avec :

- Des dessins animés immersifs ;
- Des apports de connaissances graphiques et animés ;
- Des exercices d'ancrage tout au long des séquences ;
- Chaque module se termine par un quiz qui permet d'évaluer les connaissances et d'obtenir un score final.

### Supports d'apprentissage

- Carnet de prise de notes.
- Fiche de synthèse.



## Un peu d'histoire

Jean-Michel Pauline a fondé Babylon.fr en 1990 et il en a été le dirigeant jusqu'en 2023. Au cours de sa carrière, il a alterné les postes opérationnels et les activités de formation :



Jean-Michel Pauline

- Directeur de groupe bancaire
- Agent immobilier
- Animateur au Brevet Professionnel de banque
- Maître de conférences à l'Institut Technique de Banque
- Consultant au CFPB Lyon
- Fondateur, consultant senior et administrateur du groupe Format Finance

## Vos référents

### Tutorat et accompagnement

Durant toute votre formation, [babylon.fr](http://babylon.fr) reste à votre service pour toute question pédagogique. En cas de problème technique, ou pour toute question, notre support en ligne est là pour vous apporter de l'aide ([support@babylon.fr](mailto:support@babylon.fr)).

Un spécialiste métier pourra être interrogé à tout moment au cours de votre formation. En cas de difficulté de formation, vous ne vous retrouvez pas seul.

### Contact

Pédagogique et administratif : Léa PAULINE - [lea.pauline@babylon.fr](mailto:lea.pauline@babylon.fr) / +33 4 79 25 94 96

Technique : Lionel PARENT - [lionel.parent@babylon.fr](mailto:lionel.parent@babylon.fr) / +33 4 79 25 94 96



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie suivante :  
actions de formation

## Environnement technique

Pour démarrer dans de bonnes conditions, il vous faut :

- Avoir à sa disposition, pendant toute la durée de la formation, un ordinateur personnel avec un navigateur récent (Google Chrome, Safari ou Firefox).
- Avoir une certaine aisance avec un ordinateur et savoir utiliser au minimum les principales applications courantes (messagerie, navigateur Web, bureautique, PDF...).
- Savoir utiliser internet et avoir un accès avec une connexion haut débit.

## Accessibilité

Les contenus des modules sont sous-titrés.

## Démarrage des sessions de formation

Les entrées en formation se font à tout moment.

## Modalité de suivi et fonctionnement du campus

Chaque apprenant possède un identifiant unique et un mot de passe personnel lui permettant de s'identifier sur l'espace de formation. Toutes les actions de formation en ligne font l'objet d'un relevé de connexion.

Un suivi de formation régulier est effectué par nos soins. Un outil de suivi permet le cas échéant à un tuteur, de suivre à distance l'évolution du parcours de l'apprenant.

## Modalités d'inscription

Vous pouvez vous inscrire directement sur notre site, sur la page de la formation, en remplissant le formulaire d'inscription que vous trouverez en cliquant sur le bouton « je suis intéressé.e ».

Nos conseillers sont à votre disposition  
pour construire votre projet.

**Conseillez-moi**

formation@babylon.fr  
04 79 25 94 96  
(Appel non-surtaxé)

